



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4110

Groupe scolaire Alix - Réaménagement phase 2 - 38, rue Smith Lyon 2ème - Opération n°02009540 - Lancement des études et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4110 - GROUPE SCOLAIRE ALIX - REAMENAGEMENT PHASE 2 - 38, RUE SMITH LYON 2EME - OPERATION N°02009540 - LANCEMENT DES ETUDES ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe scolaire Alix 2e phase ».

Par délibération n°2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme n° 00006.

Une précédente phase de réhabilitation en 2012 a porté principalement sur le restaurant scolaire et le RDC du bâtiment élémentaire.

Cette 2ème phase vise à clore l'ensemble des travaux prévus lors de l'étude préalable :

- regroupement des classes maternelles et rafraichissement des zones non réaménagées ;
- fin du changement des fenêtres et réfection de blocs sanitaires ;
- mise en accessibilité avec un ascenseur pour le bâtiment élémentaire ;
- reprise ponctuelle d'éléments de charpente, de chéneaux et corniches ;
- reprises ponctuelles des enrobés des cours, avec plantation d'arbres.

De plus, l'aménagement d'un nouveau terrain de sport sera intégré à cette opération.

Les études de cette opération, objet de la présente demande, estimées à 400 000 €TTC, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006.

Le montant global de l'opération est estimé à ce jour à 2 655 000 € TTC (valeur décembre 2017). Ce montant sera précisé par les études de maîtrise d'œuvre à venir au stade APD (avant-projet définitif).

La maîtrise d'œuvre sera attribuée par le pouvoir adjudicateur après mise en concurrence conformément à la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Les marchés de travaux, de coordonnateur SPS, de contrôleur technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions de la réglementation en vigueur relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n°2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 - Le lancement des études de l'opération n°02009540 «Groupe scolaire Alix – Réaménagement phase 2» est approuvé. Ces études seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1 « Aménagements groupes scolaires 2015-2020 », programme n° 00006.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, AP n° 2015-1, opération n° 02009540, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

2018 :	50 000 €;
2019 :	200 000 €;
2020 :	150 000 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY